



RÉGIONALE D'ÉLEVAGE MIDI-PYRÉNÉES

Verdun sur Garonne

Rue grand allée 82600 Verdun sur Garonne

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025



JUGE : Mr J. Garcia Abad

🍷 Début des jugements ghoo



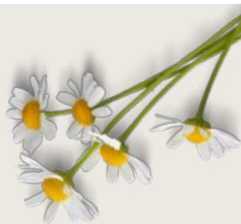
SAMEDI 25 OCTOBRE 2025

Formation : La génétique des couleurs

par le Dr G. Mignot

suivi d'un repas convivial





Chiens&Chats

NATURELLEMENT

DES PRODUITS NATURELS ET EFFICACES !



Produits **100% naturels** pour
prendre soin de votre Poilu



9,6 / 10 est la note que nous ont
attribué nos clients*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



Points fidélité et programme de
parrainage avantageux !

COMMANDEZ EN LIGNE SUR

www.chienseetchatsnaturellement.com

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?

Contactez nous au **02 54 80 32 63**



YUMOVE

TAURO
— PRO LINE —



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens_Et_Chats_Naturellement

EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Occitanie



VERDUN SUR GARONNE (82)

Dimanche 26 octobre 2025

Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

LE MOT DU DÉLÉGUÉ

Bonjour à tous,

Bienvenue à cette deuxième Régionale d'Elevage du Doggen Club de France de Verdun sur Garonne.

Après 4 ans d'absence, nous voici de nouveau réunis autour de notre passion commune : Le Dogue Allemand.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir un juge International espagnol, grand spécialiste de la race bien connu de nous tous : José Garcia Abad.

Merci à lui d'avoir immédiatement accepté notre invitation à venir départager les concurrents.

Après une édition 2021 pluvieuse, j'espère au moment où j'écris ces mots, avoir un temps plus clément cette fois-ci.

Merci à tous d'avoir répondu présents pour partager ce moment de convivialité.

Bonne journée et bonne chance à tous vos dogues inscrits.

Frédéric ESCALA

JURY

M. José-Manuel GARCIA ABAD (ES)

Responsable bien-être animal : Dr Gérard MIGNOT

Vétérinaire

Agnès GESRET

Clinique Vétérinaire des D^r Mailho et Oudard

3 rue de la Mairie - 82700 MONTECH

RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.

UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.

RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

DÉROULEMENT DU RING D'HONNEUR

8 h - Contrôle vétérinaire

9 h – Début des jugements individuels

12 h – 13 h pause déjeuner avec apéritif du club selon l'avance des jugements

15 h – 15 h 30 – DEBUT DU RING D'HONNEUR

Groupe Vénérable

Classe Vétéran

Groupe Sénior

Classe Baby

Classe Puppy

Classe débutant

Meilleures Allures

Jeunes Présentateurs

Meilleur Couple – Paire

Meilleur Lot d'élevage

Meilleur Lot reproducteur

Classe Jeune

Meilleurs Adultes

Meilleur Dogue Mâle

Meilleur Dogue Femelle

BIS

BOS

Meilleur Vétéran

Meilleur Jeune



RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserves tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenu n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographiques prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière⁽¹⁾,
14 heures pour les concours tenus l'après-midi⁽²⁾.

ANNULLATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue.

Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétaire de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures⁽¹⁾ ou de 13 heures⁽²⁾)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout «double Handling», c'est-

à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gestulation. Le Juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de Juge. En régionales d'élevage, une certaine tolérance peut être acceptée par le Juge qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPES CI-APRÈS :

ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

• CLASSES INDIVIDUELLES

• **Classe concourant pour le meilleur Dogue**

BBY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

DÉBUTANT : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.

En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant 9 à 12 mois ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.

JEUNE : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

QUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CHAMPION : Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).

Les chiens Champions de France (Ch. CS) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la RE.

Il sera procédé sur le ring, à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'avant le décernement des titres de Vainqueurs du Club.

VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPES** (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)

SENIOR : Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

VÉNÉRABLE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

• CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement «au poteau», c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

CLASSE D'AFFIXE : Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

CLASSE DE REPRODUCTEUR : Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1^{er} degré et inscrits dans une classe individuelle.

COUPLE : Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.

- L'examen de confirmation - si demandé exprimé par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)

N.B : Dans certaines expositions organisées par le Club, les jugements se font sans classement. Les jugements peuvent s'effectuer avec un juge individuel ou par un jury collégial. En cas de jugements par un collège de juges, un président du jury sera nommé.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Juges, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

• TRÈS IMPORTANT •

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I – Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II – L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III – Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Statistiques des chiens inscrits

2e GROUPE

DOGUE ALLEMAND Fauve	6
JEUNE MALES.....	De 1 à 1..... 1
OUVERTE MALES.....	De 2 à 2..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 3 à 4..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 5 à 5..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 6 à 6..... 1
DOGUE ALLEMAND Bringé	4
OUVERTE MALES.....	De 7 à 7..... 1
SENIOR 6 et plus MALES.....	De 8 à 8..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 10 à 10..... 1
DOGUE ALLEMAND Noir	12
OUVERTE MALES.....	De 11 à 13..... 3
CHAMPION MALES.....	De 14 à 14..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 15 à 16..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 17 à 17..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 18 à 20..... 3
CHAMPION FEMELLES.....	De 21 à 22..... 2
DOGUE ALLEMAND Arlequin	9
VETERAN FEMELLES.....	De 23 à 23..... 1
BABY FEMELLES.....	De 24 à 24..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 25 à 27..... 3
OUVERTE FEMELLES.....	De 28 à 29..... 2
CHAMPION FEMELLES.....	De 30 à 31..... 2
DOGUE ALLEMAND gris bigarré de noir	2
CHAMPION MALES.....	De 32 à 32..... 1
OUVERTE FEMELLES.....	De 33 à 33..... 1
DOGUE ALLEMAND Bleu	6
PUPPY MALES.....	De 34 à 34..... 1
JEUNE MALES.....	De 35 à 35..... 1
OUVERTE MALES.....	De 36 à 36..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 37 à 37..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 38 à 38..... 1
CHAMPION FEMELLES.....	De 39 à 39..... 1

Soit 39 chiens inscrits pour 28 classes dans le 2e Groupe

Soit 39 chiens inscrits pour 28 classes à l'exposition de R.E. Doggen - Verdun sur Garonne (82)

M. GARCIA ABAD Jose-Manuel (39)

DOGUE ALLEMAND Fauve

CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE JEUNE Femelles : 2
CLASSE OUVERTE Femelles : 1
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Bringé

CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE SENIOR 6 et plus Mâles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Noir

CLASSE OUVERTE Mâles : 3
CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 3
CLASSE CHAMPION Femelles : 2

DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir

CLASSE VETERAN Femelles : 1
CLASSE BABY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 3
CLASSE OUVERTE Femelles : 2
CLASSE CHAMPION Femelles : 2

DOGUE ALLEMAND gris bigarré de noir

CLASSE CHAMPION Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Bleu

CLASSE PUPPY Mâles : 1
CLASSE JEUNE Mâles : 1
CLASSE OUVERTE Mâles : 1
CLASSE PUPPY Femelles : 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1
CLASSE CHAMPION Femelles : 1

DOGUE ALLEMAND Fauve

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

1 ART FRAMAGUCCI DE LA GUILDE DES NEPHILIMS

LOF : 087910 Tat : 250269591844526 né le 17/01/2025 (FRANKLIN MODRY EFEKT X T'SIOBHAN BETSABHEE DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod. Mme COTTIER Céline Prop. M. CHIBI Christophe

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

2 TEODDEN PRATT DE LA GUILDE DES NEPHILIMS

LOF : 085876/10742 Tat : 250269591169784 né le 17/08/2022 (GANDALF DEL SARDEU X PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod. Mme COTTIER Céline Prop. Mlle SARRAUD LAUJIN Maryline

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

3 VALENTIA DU VAL DE CELLE

LOF : 087393 Tat : 250269611064586 née le 13/06/2024 (TIBALD DES PETITES VERNIERES X REQUIEM DU VAL DE CELLE) Prod. M. BOULANGER Sylvain Prop. M. LEFRANC Yves

4 VESTMANNA DE BATHORY

LOF : 087717 Tat : 250269591893652 née le 22/10/2024 ((CH) SCHOSTAKOVITCH D'ISKANDAR X TAKARAH DE BATHORY) Prod. M. GHACIRI Nacim Prop. Mlle REEVES Denise

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

5 TXENARA DE LA GUILDE DES NEPHILIMS

LOF : 085882/14079 Tat : 250269590819102 née le 17/08/2022 (GANDALF DEL SARDEU X PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod. Mme COTTIER Céline Prop. Mme MERCIER Maryse

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

6 TEBALDI DES PETITES VERNIERES

LOF : 086202/14131 Tat : 250269101087983 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. Mme PERRAULT Maryline

DOGUE ALLEMAND Bringé

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

7 THAIS DES POE D'HINA

LOF : 086030/10691 Tat : 250269610675145 né le 19/11/2022 (PINKERTON DE LA GUILDE DES NEPHILIMS X POEHINA DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S) Prod. Mme M. CHAREYRON Camille / MANTION Marc Prop. Mme CHAREYRON-MANTION Camille

CLASSE SENIOR 6 et plus MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

8 PINKERTON DE LA GUILDE DES NEPHILIMS

LOF : 083071/10473 Tat : 250268743117015 né le 11/10/2019 (IMRE DES TERRES DE LA RAIREE X (CH) MOYEGO SERD TSA SHAUNTIYA SHANTAE) Prod. Mme COTTIER Céline Prop. Mlle CARLINI Soleida

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

9 VENUS DE L'UNIVERS D'AIDA

LOF : 087184/14253 Tat : 250269591005983 née le 14/03/2024 (PINKERTON DE LA GUILDE DES NEPHILIMS X SIDONIE D'ISKANDAR) Prod. Mme REMEZY Aude Prop. M. CHIBI Christophe

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel

10 TSAO KO DES PETITES VERNIERES

LOF : 086206/14150 Tat : 250269101087720 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ X OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod. MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe Prop. M. MIGNOT Gérard

DOGUE ALLEMAND Noir**CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel****11 T'CHALLA DE CAMARDOUN**

LOF : 086056/10659 Tat : 250268780314156 né le 21/09/2022 (LAOCOONTE-A DELL' ALTO FEUDO X MY MILLION DE CAMARDOUN) Prod. Mme RIO Marine Prop. M. BOUILLIEZ William

12 THORGALL DE LA VALLEE DE CANDE

LOF : 085254/10616 Tat : 250268780248796 né le 26/01/2022 (RIO DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA X MADONNA TWO DU TEMPLE SACRE D'HELOISE) Prod. Mme DUMOULIN Hélène Prop. Mme GOSSET Michèle

13 UBIWAN DU HAUT DAGOUR

LOF : 086854/10734 Tat : 250269610832982 né le 19/08/2023 (IBANEZ D'OMAHA DOG X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. MM. ITUARTE Marc / GASSIER Pierre Prop. M. GASSIER Pierre

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**14 SKY DES CHAMPIONS DU SOLEIL**

LOF : 084009/10529 Tat : 250269100069621 né le 25/01/2021 (FAHYAK'DJHAINAN DE DOGALMAR X (CH) JADDE D'OCHRETOLIEVALTT) Prod. Mme CARLINI Soleida Prop. Mlle CARLINI Soleida

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**15 ABIGAELE DE LA VALLEE ARGENTEE**

LOF : 087970 Tat : 250269611514283 née le 12/02/2025 (FRANKLIN MODRY EFEKT X TUTTI FRUTTI DU CASTEL DE LONGUS VICUS) Prod. Mme BOITEAUX Sonia Prop. Mme BOITEAUX Sonia

16 ANGELINE DE LA VALLEE ARGENTEE

LOF : 087969 Tat : 250269611514542 née le 12/02/2025 (FRANKLIN MODRY EFEKT X TUTTI FRUTTI DU CASTEL DE LONGUS VICUS) Prod. Mme BOITEAUX Sonia Prop. Mme BOITEAUX Sonia

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**17 VHAGAR VON DOGGEN KAISER**

LOF : 087175 Tat : 250269591724544 née le 24/02/2024 (OBELIX DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X PLUME VON DOGGEN KAISER) Prod. M. Mme FAVREAU Xavier / ANDRE Carine Prop. M. FAVREAU Xavier

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**18 SWING DU HAUT DAGOUR**

LOF : 083953 Tat : 250269590389610 née le 15/01/2021 (LENINGRAD DU PARADIS DES GEANTS X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. M. ITUARTE Marc Prop. Mme LATAPIE Isabelle

19 TEQUILA SUNRISE DES JOYAUX D'ALLYTHELIA

LOF : 085757 Tat : 250269699565650 née le 08/07/2022 (NEVER FORGET AU ROYAUME DE LEYLA X MAI-LY DE LA VALLEE ARGENTEE) Prod. Mme FREESS Isabelle Prop. M. GILMARDAIS Ludovic

20 UJUE DU TEMPLE DE FAVAL

LOF : 086698/14210 Tat : 250269591506238 née le 31/07/2023 ((CH) OBELIX DU DOMAINE DU RUPT DE MAD X SADY DU PHARE DUNKERQUOIS) Prod. M. Mme BIAUMET Fabian / GOSSELIN Valérie Prop. Mlle REEVES Denise

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**21 UMBRELLA DE L'ETHER DE PANDORA**

LOF : 086489/14165 Tat : 250268780835714 née le 10/05/2023 (OSCAR DU DOMAINE DES LISIERES X R'NONE DU DOMAINE DU RUPT DE MAD) Prod. Mme M. MALTERRE Virginie / WRASCKI Christophe Prop. M. FROSSARD Christian

22 UNSTOPPABLE DE CAMARDOUN

LOF : 086524/14137 Tat : 250268780709805 née le 10/03/2023 (LAOCOONTE-A DELL' ALTO FEUDO X SHEITAN DE CAMARDOUN) Prod. Mme RIO Marine Prop. Mme RIO Marine

DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir**CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel****23 NIOBE DES TERRES ANDALOUSES**

LOF : 080728/13404 Tat : 250268501297001 née le 09/06/2017 (JULES DU DOMAINE DE L'OSTREVENT X GOYA DES TERRES ANDALOUSES) Prod. Mme DEODAT Béatrice Prop. M. GASSIER Pierre

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**24 ADRASTEA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE**

LOF : 088129 Tat : 250269591453354 née le 20/05/2025 (BIG BANG-M DELL'ALTO FEUDO X PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE) Prod. Mme MONNIN Elisabeth Prop. Mme MONNIN Elisabeth

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**25 UMAINA DE LA VALLEE ARGENTEE**

LOF : 086997 Tat : 250269610697623 née le 03/12/2023 (ZAHIR WITH RED RIBBON X O'HYERA DE BATHORY) Prod. Mme BOITEAUX Sonia Prop. Mme BOITEAUX Sonia

26 UMEYMA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE

LOF : 086970/14270 Tat : 250269611025719 née le 08/12/2023 (DINDONG DE OBISCOS X PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE) Prod. Mme MONNIN Elisabeth Prop. Mme MONNIN Elisabeth

27 UPPER EAST SIDE DE LA VALLEE ARGENTEE

LOF : 086996 Tat : 250269610697067 née le 03/12/2023 ((CH) ZAHIR WITH RED RIBBON X O'HYERA DE BATHORY) Prod. Mme BOITEAUX Sonia Prop. Mlle CARLINI Soleida

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**28 SELENE DU HAUT DAGOUR**

LOF : 083957/13928 Tat : 250269590396885 née le 15/01/2021 (LENINGRAD DU PARADIS DES GEANTS X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. M. ITUARTE Marc Prop. Mlle JENTET-BURGUET Sandrine

29 UNE IMAGE DESOI DU MOURRE D'AGNIES

LOF : 086727/14219 Tat : 250269610696781 née le 01/07/2023 (RIEDSTERN DU MOURRE D'AGNIES X LUIZADOR URSINIYA) Prod. M. HENSELER-CAMPANA Bernard Prop. Mme BOITEAUX Sonia

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**30 TE QUIERO DE CAMARDOUN**

LOF : 085615/14069 Tat : 250268780163221 née le 05/05/2022 (RHADAMANTHE DU TEMPLE SACRE D'HELOISE X YANG DELTA VELORUM) Prod. Mme RIO Marine Prop. Mme RIO Marine

31 ULTIMA DU HAUT DAGOUR

LOF : 086855/14241 Tat : 250269610833132 née le 19/08/2023 (IBANEZ D'OMAHA DOG X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. MM. ITUARTE Marc / GASSIER Pierre Prop. Mme DALLEY Annabelle

DOGUE ALLEMAND gris bigarré de noir**CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel****32 SHALOM DU HAUT DAGOUR**

LOF : 083949/10472 Tat : 250269590395546 né le 15/01/2021 (LENINGRAD DU PARADIS DES GEANTS X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. M. ITUARTE Marc Prop. Mme DALLEY Annabelle

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**33 TOSCA DU HAUT DAGOUR**

LOF : 085515 Tat : 250269590764339 née le 15/05/2022 (IBANEZ D'OMAHA DOG X NIOBE DES TERRES ANDALOUSES) Prod. MM. ITUARTE Marc / GASSIER Pierre Prop. Mlle MARTIN Lucile

DOGUE ALLEMAND Bleu**CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel****34 ARCHIBALD DE LA TOUR DU DAUPHINE**

LOF : 088007 Tat : 250269592054218 né le 22/04/2025 (RAGNAR DE DOGOKO S.A. X SEPHORA DE LA TOUR DU DAUPHINE) Prod. M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine Prop. M. MARKUS Vincent

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**35 ORUS MOLOSEUM**

PKR : II-164791 Tat : 626093902833873 né le 12/11/2024 (GUILIO WITH RED RIBBON X Z MA CHERIE MOLOSEUM) Prod. Mme KUKLA Dorota Prop. Mme HANAK Natacha

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**36 TWIX DE LA VALLEE DE CANDE**

LOF : 085251/10628 Tat : 250268780248794 né le 26/01/2022 (RIO DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA X MADONNA TWO DU TEMPLE SACRE D'HELOISE) Prod. Mme DUMOULIN Hélène Prop. Mme JOUBERT Maryse

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**37 ARWEN DE LA TOUR DU DAUPHINE**

LOF : 088009 Tat : 250269592054577 née le 22/04/2025 (RAGNAR DE DOGOKO S.A. X SEPHORA DE LA TOUR DU DAUPHINE) Prod. M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine Prop. M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**38 CHIARA POMPADOUR DOGGEN**

LOE : 2713611 Tat : 992000003792241 née le 28/05/2024 (RATATOUILLE POMPADOUR DOGGEN X MALEFIKA IZ MIRA GREZ) Prod. Mme M. PEJAC GOMEZ VARGAS Myriam et Juan Prop. Mlle CARLINI Soleida

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. GARCIA ABAD Jose-Manuel**39 SEPHORA DE LA TOUR DU DAUPHINE**

LOF : 084562/13990 Tat : 250269610068292 née le 29/07/2021 (MARIUS DE LA TOUR DU DAUPHINE X DABROWKA BONI MORES) Prod. M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine Prop. M. Mme MIDOUX Miguel et Catherine

Liste des exposants
R.E. Doggen - Verdun sur Garonne (82) dimanche 26 octobre 2025

B

BOITEAUX Sonia Lieu-dit le Boisset Route du Bos 46300 GOURDON	15-16-25-29
BOUILLIEZ William	11

C

CARLINI Soleida 26, rue de la Rocalve 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE	8-14-27-38
CHAREYRON-MANTION Camille	7
CHIBI Christophe	1-9

D

DALLET Annabelle	31-32
------------------	-------

F

FAVREAU Xavier Villa Villeneuve - St Paul 31540 ST JULIA	17
FROSSARD Christian 13, rue du Roi Dagobert 68850 STAFFELFELDEN	21

G

GASSIER Pierre	13-23
GILMARDAIS Ludovic 11, rue du Moulin 03410 DOMERAT	19
GOSSET Michèle Plaisance - 140 route d'Angles Chalet le Mira-Bel 81260 LE BEZ	12

H

HANAK Natacha	35
---------------	----

J

JENTET-BURGUET Sandrine	28
JOUBERT Maryse 33, Rue Principale 79160 ST POMPAIN	36

L

LATAPIE Isabelle 9 rue des Coquelicots 31180 CASTELMAUROU	18
LEFRANC Yves	3

M

MARKUS Vincent	34
MARTIN Lucile	33
MERCIER Maryse 118, rue des Fusillés de 1944 49260 MONTREUIL BELLAY	5
MIDOUX Miguel et Catherine 107, route de Chemin 38110 ST DIDIER DE LA TOUR	37-39
MIGNOT Gérard Cambraye 37800 MARCILLY SUR VIENNE	10
MONNIN Elisabeth 10, l'Etang 17130 COURPIGNAC	24-26

P

PERRAULT Maryline 2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT	6
---	---

R

REEVES Denise La Bourdette 82500 ESPARSAC	4-20
RIO Marine	22-30

S

SARRAUD LAUJIN Maryline	2
-------------------------	---

cedia.fr

au service de la cynophilie



s'engage avec vous !

engagements en ligne & résultats des expositions

catalogue, revue, affiche, flyer, newsletter, mailing...



facebook.com/cedia.fr/





DOGGEN CLUB

— DE FRANCE —

e Le Club français du Dogue Allemand